



Licence Lettres modernes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres modernes. 2014, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02037051

HAL Id: hceres-02037051

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037051>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Lettres modernes

de l'Université de Cergy-Pontoise

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) : /

Établissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Lettres modernes

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150008073

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise, site « Les Chênes 2 ».

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de *Lettres modernes* proposée par l'Université de Cergy-Pontoise vise à offrir aux étudiants une formation de lettres basée sur l'apprentissage de la langue et de la littérature française ; son premier objectif est la maîtrise de la langue écrite et orale, mais elle entend aussi développer, à travers l'étude des textes, l'esprit critique et toutes les aptitudes liées à la réflexion et à l'argumentation.

La formation se divise en quatre parcours, *Lettres et sciences du langage*, *Journalisme*, *Français langue étrangère*, *Communication et édition*, selon un principe de spécialisation progressive. Elle comprend des enseignements de littérature (française, francophone, comparée) et des cours de langue (grammaire, linguistique), auxquels s'ajoutent des enseignements d'ouverture et des cours plus spécialisés, à visée professionnalisante.

Les débouchés envisagés sont principalement les métiers de l'enseignement, le journalisme et le monde de la communication, le domaine du livre et de l'édition, le secteur culturel et les ressources humaines. A l'issue de la troisième année, la formation permet également une poursuite d'études dans les masters de l'Université de Cergy-Pontoise.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les cours dispensés dans le cadre de cette licence de lettres modernes sont organisés selon une maquette clairement structurée et immédiatement lisible. Chaque semestre comporte cinq unités d'enseignement (UE), avec un socle commun (UE 1 et UE 2 : littérature et langue françaises) et trois UE vouées à la méthodologie, à la culture générale et aux savoirs professionnels. La formation couvre ainsi le spectre des matières attendues en lettres modernes : littérature française, littérature francophone, littérature comparée, langue et grammaire françaises, enseignements de langue étrangère, cours de méthodologie et de remise à niveau, cours d'ouverture vers le monde professionnel. Conformément aux principes de spécialisation progressive des licences, la formation propose une première année (L1) généraliste, une deuxième année (L2) de consolidation et une troisième année (L3) de spécialisation. Dans le cadre de cette spécialisation, quatre parcours sont proposés aux étudiants : *Lettres et sciences du langage*, *Journalisme*, *Français langue étrangère*, *Communication et édition*. Quel que soit le parcours choisi, les cours magistraux (CM) sont très peu nombreux, le département ayant choisi de privilégier l'enseignement sous forme de travaux dirigés (TD). Les volumes horaires globaux sont dans les moyennes (17h/semaine en L1, 18h30/semaine en L2, 20h15/semaine en L3), mais la répartition plus précise entre les cours et les disciplines n'est pas abordée dans le dossier : on peut regretter que les maquettes de cours n'aient pas été communiquées.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont très développés : le public entrant en première année forme, d'après les données fournies, un ensemble hétérogène, ayant souvent des lacunes majeures à rattraper. L'accompagnement des étudiants mobilise par conséquent beaucoup de ressources, spécialement en première année. Dans la panoplie des mesures mises en œuvre, on peut signaler la semaine d'intégration organisée par l'UFR depuis 2011, afin de faciliter l'entrée à l'université, les cours de méthodologie et de soutien, également valorisés, les évaluations d'anglais (systématiquement réalisés en première année afin de créer des groupes de niveau), les tests d'orthographe présents à l'entrée du cursus (pour cibler le public ayant prioritairement besoin d'un suivi), ou encore le site internet propre au département de Lettres Modernes, régulièrement mis à jour. Ces mesures d'accompagnement sont manifestement efficaces, car le taux de réussite peut être considéré comme satisfaisant (sur les quatre dernières années, le taux d'abandon entre l'année de L1 et l'année de L2 s'établit autour de 35 % ; il est beaucoup plus faible entre L2 et L3 : entre 10 % et 15 %). On peut également souligner que des outils efficaces ont été mis en place afin de cerner l'origine de la population entrante, et que des publics spécifiques peuvent bénéficier de modalités d'enseignement adaptées à leur situation particulière (étudiants en situation de handicap, étudiants salariés, sportifs de haut niveau). L'Université offre par ailleurs des possibilités intéressantes en matière de mobilité internationale (notamment sur l'accueil d'étudiants étrangers), même si peu d'étudiants en tirent parti ces dernières années (le nombre d'étudiants sortants est très faible).

Du point de vue des possibilités offertes pour la poursuite d'études, de nombreux masters se situent dans la continuité de la formation de licence proposée : notamment le master *Métiers de l'enseignement*, le master *Information, édition, communication*, le master *Français langue étrangère*, le master *Sciences du langage* ou le master *Journalisme* récemment créé. Une réunion d'information, à la fin de la troisième année de licence, présente les possibilités offertes par l'Université de Cergy-Pontoise dans ce domaine. L'équipe pédagogique assiste également les étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel. Dès la première année, le PEL (Projet Etudiant en Licence) doit permettre, en six séances de deux heures, l'identification des compétences que l'étudiant souhaite développer dans le cadre de ses futures orientations professionnelles. Dans la même perspective, un stage est obligatoire au second semestre de la deuxième année, souvent en relation avec le Projet Etudiant en Licence. Le dossier ne donne cependant aucune indication sur la réussite des étudiants diplômés en deuxième cycle universitaire, ni sur leur insertion professionnelle à l'issue de la troisième année. Sur ce chapitre, les dispositifs mis en place pourraient sans doute être complétés par des mesures permettant d'approfondir le suivi des étudiants après la licence : si le dossier présente de bons indicateurs sur leur provenance, il n'en donne pas sur leur devenir.

L'équipe de formation bénéficie d'un bon soutien administratif. Ses effectifs - 24 enseignants-chercheurs et 13 professeurs agrégés affectés dans le supérieur (PRAG) - semblent confortables, notamment du point de vue du nombre de professeurs (10), pour offrir une formation de qualité. L'organigramme est très complet, avec un directeur de département, des référents divers et un véritable partage des responsabilités. 17 vacataires complètent l'effectif : ce sont principalement des intervenants extérieurs issus du monde de l'entreprise ou d'autres institutions publiques (personnels de théâtre, formateurs). Ce vivier de vacataires semble précieux dans une perspective pré-professionnelle : les spécialités de ces intervenants sont en effet complémentaires par rapport à celle des titulaires, et elles offrent une ouverture vers des domaines d'insertion possibles.

L'équipe a une vue claire sur la formation qu'elle dispense : aussi bien sur ses points forts que sur les éléments à surveiller ou à perfectionner. Le dossier présenté contient ainsi une bonne analyse de la population entrante et de

son profil, qui a manifestement influencé la réflexion sur l'architecture interne de la formation, et l'insistance sur les cours de remise à niveau (on compte seulement un tiers de bac L parmi les entrants en L1). Le pilotage se base sur une équipe plurielle, solide et bien structurée, soutenue par des intervenants extérieurs en cohérence avec les débouchés ciblés. Toutefois, la formation n'a pas mis en place de conseil de perfectionnement : le département organise des réunions semestrielles et déclare fonctionner par « groupes de travail » sur des sujets spécifiques, mais ni les étudiants ni les professionnels extérieurs ne sont associés à ces réflexions, et l'équipe ne semble pas avoir intégré une véritable démarche d'autoévaluation.

En conclusion, la formation est bien structurée. Elle offre un choix entre quatre parcours lisibles et complémentaires. L'équipe pédagogique est cohérente et visiblement investie. De nombreuses mesures permettent de remettre à niveau et d'accompagner jusqu'à la L3 un public étudiant qui semble très hétérogène : les taux de réussite sont, à cet égard, satisfaisants. Toutefois, quelques indicateurs sur le devenir des étudiants après la licence permettraient sans doute de mieux répondre à leurs attentes, et les instruments de pilotages gagneraient à être approfondis.

- Points forts :
 - La formation propose quatre parcours clairement identifiés, cohérents par rapport aux possibilités de poursuite d'études et aux débouchés professionnels.
 - Le dossier témoigne d'une attention marquée pour le public étudiant, et d'un travail de fond pour l'aider à surmonter ses difficultés.
 - Les taux de réussite sont satisfaisants eu égard à la variété (et aux lacunes) du public étudiant entrant en L1.

- Points faibles :
 - Le devenir des étudiants diplômés et non diplômés n'est pas suffisamment connu ni analysé. Plus de données doivent être collectées sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.
 - Les contenus des enseignements proposés dans les différentes UE n'est pas suffisamment détaillé.
 - Les instruments de pilotage de la mention pourraient être complétés et améliorés (conseil de perfectionnement, démarche d'autoévaluation).

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait bon d'améliorer les outils de suivi et l'analyse des étudiants diplômés et non diplômés, pour ajuster la formation en fonction de leur parcours. Des instruments spécifiques, permettant un pilotage plus attentif et plus évolutif de la formation, devront également être mis place.

Plus de précisions concernant les contenus des enseignements seront nécessaires dans le futur : le dossier donne des indications générales, mais aurait pu être plus précis sur l'organisation concrète des cours, les intitulés et les charges horaires.

La fiche RNCP pourrait par ailleurs être renseignée de façon un peu plus soignée (en formulant plus clairement les compétences visées).



Observations de l'établissement

Nom de la Formation : Licence de Lettres modernes

Réponses aux observations de l'AERES.

Le rapport de l'AERES souligne les points faibles suivants :

- devenir des étudiants insuffisamment connu
- contenu des enseignements pas détaillé
- instrument de pilotage à compléter

Réponses complémentaires

Le service dédié à la collecte d'information sur le devenir des étudiants dit prévoir d'étendre ses enquêtes sur le devenir des étudiants pour l'instant cantonnées aux étudiants de Master à ceux de Licence. Le manque de moyens semble la cause de ce retard.

Toutes les informations sur l'organisation détaillée de la licence sont publiées sur le site : www.lettres-ucp.org. Cette organisation n'est toutefois plus valable puisque l'offre de formation est renouvelée l'an prochain.

Fiche RNCP : le travail sera fait sur les compétences visées avec l'aide de l'institution. (compétences déjà établies en master) .

Un conseil de perfectionnement a été mis en place cette année qui intègre des représentants des étudiants et des membres extérieurs au département.



JL Bourdon
VP en charge de la formation